

[Texte]

specifications for products which fit a particular manufacturer's article.

I have been faced in the last few weeks with several complaints of this type. People in this area who are manufacturing products, which indeed have been supported at some research stage by your department, find that they are precluded from selling their products to other branches of the Canadian government, because it would appear that the officials of those branches have a preference for the products of manufacturers whom they have dealt with in the past.

I think it would be helpful if you could comment on this general problem, of the control of government purchasing, and specifically the position which your department might be prepared to take if these particular types of complaints were raised with it, to ensure that people you have supported will in turn get the support of the government in the purchasing.

Mr. Pepin: The purchasing policy of the Government of Canada is one that is of great interest to me, and I think it should be used properly. Maybe not enough use has been made of it in the past. But to comment specifically on the purchasing policy as applied to the industry you have in mind, I could not, and I do not know, if Mr. Kniewasser could. He usually can comment on anything, but on this one in particular I do not know.

Mr. Kniewasser: Mr. Chairman, we have an arrangement with the Department of Supply and Services, which is similar to the arrangement with the Department of Regional Economic Expansion that we described earlier in your meetings, and that is that we have a *droit de regard* on any item if we know about it in time, of course. So I think the advice the department might pass to Mr. Blair would be that when you are aware of instances—if you would let our appropriate line branches know, we will go to work and try to make the point of view of the Department of Industry, Trade and Commerce known on each specific transaction.

Mr. Pepin: Has Eric Booth some particular comments on that subject?

The Chairman: Mr. Booth.

Mr. Booth: Almost every major purchase that the government makes today that we are made aware of, and we have the opportunity to work with the design authorities and the purchasing authority, and I think it would be correct to say in a general sense that the co-operation in terms of trying to get the best possible look at the industrial development potential from such a buy is extremely good.

There does always remain in the final count that the equipment that is being bought, or whatever system is involved, must do a certain job.

• 1740

Because we try to specialize in many fields, we cannot always be certain that the Canadian product will do the job. In many many cases, however, the requirements are bent. In other words, there is an adjustment made. Whenever it is reasonably possible, adjustments are made to

[Interprétation]

rédacteurs des devis pour élaborer des devis touchant des produits qui répondront aux besoins de la fabrication de certains articles en particulier.

J'ai reçu au cours des dernières semaines de nombreuses plaintes de ce genre. Les personnes de cette région qui fabriquent certains produits et qui bien entendu ont reçu un appui à la phase de la recherche, appui venant de votre ministère, se rendent compte qu'ils sont empêchés de vendre leurs produits à d'autres services du gouvernement canadien puisque semble-t-il les administrateurs de ces services préfèrent acheter des produits des fabricants avec lesquels ils ont fait affaire dans le passé.

Je crois qu'il serait sûrement utile si vous pouviez nous parler de ce problème général du contrôle des achats du gouvernement canadien et plus particulièrement de la position que votre ministère serait prêt à adopter si elle recevait ce genre particulier de plaintes pour s'assurer que des personnes que vous aidez financièrement recevront en retour l'appui du gouvernement dans le domaine des achats.

M. Pepin: La politique des achats du gouvernement du Canada m'intéresse particulièrement et je crois qu'il faudrait utiliser ces procédures d'une manière adéquate. On s'en est peut-être pas suffisamment servi dans le passé. Mais vous présentez des commentaires spécialement sur la politique d'achat en ce qui a trait à l'industrie dont vous avez parlé, je ne le pourrais pas et je ne sais pas si monsieur Kniewasser pourrait le faire. Il peut habituellement fournir des commentaires sur presque n'importe quel sujet. Mais je ne sais pas s'il pourrait parler de ce sujet en particulier.

M. Kniewasser: Monsieur le président, nous avons une entente avec le ministère des Approvisionnement et Services qui est similaire à l'entente que nous avons avec le ministère de l'Expansion économique régionale dont nous avons fait la description antérieurement lors de nos réunions. Selon cette entente, nous avons un certain droit de regard au sujet de tout article si nous en sommes informés en temps, bien entendu. Je crois donc que le seul avis que notre ministère puisse présenter à monsieur Blair serait le suivant: Si vous êtes au courant de certains cas de ce genre, si vous les portez à la connaissance de nos services concernés, nous nous mettrons au travail et nous essayerons d'exprimer le point de vue du ministère de l'Industrie et du Commerce touchant chaque transaction particulière.

M. Pepin: Est-ce que monsieur Eric Booth aurait des commentaires particuliers à ce sujet?

Le président: Monsieur Booth.

M. Booth: Nous sommes mis au courant de presque tous les principaux achats que le gouvernement fait aujourd'hui et nous avons l'occasion de travailler avec les autorités de conception des produits et les autorités régissant les achats. Je crois qu'il serait exact de dire, dans un sens assez général, que la coopération est excellente en ce qui a trait aux tentatives d'examiner le plus possible le potentiel de développement de l'industrie pouvant découler d'un tel achat.

Nous en revenons toujours à la considération finale qui est la plus importante et qui est la suivante: l'équipement

qui fait l'objet de l'achat ou qu'il s'agisse d'un système de service où l'article en cause doit accomplir un certain travail.

Comme nous essayons de nous spécialiser dans de nombreux domaines, nous ne sommes pas toujours sûrs que le